

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 23

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 23.

Lausanne, le 3 Décembre 1870.

XV^e Année.

SOMMAIRE. — Sur la question de Savoie. — Guerre franco-allemande de 1870. *Rapport officiel français sur la bataille de Coulmiers. Paris. Lyon.* — Nouvelles et chronique.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Sur la capitulation de Metz. — Bazaine et Changarnier. — Bataillons de carabiniers. — Bibliographie. *De la fusion de projectiles qui viennent à frapper une plaque de fer*, par E. Hagenach. — Nouvelles et chronique.

QUESTION DE SAVOIE.

L'orage s'éloigne de nouveau de nos frontières. Les forces prussiennes qui paraissaient d'abord se diriger sur Lyon par la vallée de la Saône et le long du Jura ont appuyé à droite, depuis la bataille de Coulmiers, pour concentrer leurs coups contre Paris et contre les armées françaises de secours. Lyon respire et se relâche déjà de ses mesures énergiques de défense, après avoir envoyé, il est vrai, bon nombre de ses défenseurs renforcer l'armée de la Loire.

La question de Savoie subit donc un chômage naturel, si tant est qu'elle dût se trancher par le seul cours des opérations militaires. La presse suisse, en excellente républicaine habituée à ne traiter les graves questions qu'à bout-portant, a déjà fait le silence sur les éventualités, un instant si vivement discutées, de l'occupation de la Savoie par les troupes fédérales et même de l'annexion d'une portion de son territoire à la Suisse.

Nous ne l'imiterons pas à cet égard; nous croyons que le moment de répit qui nous est laissé sera de courte durée; que la question reviendra bientôt et forcément sur le tapis, et qu'il est utile de ne la pas perdre de vue pendant qu'on a le temps de la discuter calmement.

En ce qui nous concerne nous désirons en tout cas ne pas rester sous le coup de certaines assertions de quelques journaux et nous emploierons notre numéro d'aujourd'hui à présenter les réflexions qu'elles nous ont suggérées :

Une jeune et intéressante feuille lausannoise, la *Revue* (non militaire, et qui, pour le dire en passant, aurait pu se donner un titre sans emprunter la moitié du nôtre), plaide éloquemment la non-occupation de la zone neutre en établissant que, d'après les traités, une telle mesure est, pour nous, de droit purement *facultatif*; que par conséquent, n'y étant pas *tenus*, notre intérêt dans les circonstances présentes est de nous en abstenir. Tout en adhérant à ces conclusions, nous n'en saurions adopter les motifs, qui se limitent trop et n'embrassent qu'un côté de la question. A la vérité l'opportunité et le mode de l'occupation dépendent essentiellement de notre libre et seul arbitre; mais la base même de cette compétence se trouve dans l'*obligation* qui nous est imposée par les traités de faire respecter toute notre neutralité, y compris celle de la zone savoisiennne. Si nous étions en 1816 aussi bien qu'en 1870; si 55 années n'avaient pas abondamment versé la ruine et la poussière sur les actes de 1815, nous échapperions diffici-